

RAPPORT ANNUEL 2021

**Application du Règlement
de gestion contractuelle**

**Régie incendie des Monts
Règlement 006 – Gestion contractuelle**



TABLE DES MATIERES

1. Préambule.....	2
2. Objet.....	2
3. Le règlement sur la gestion contractuelle.....	2
4. Octroi de contrats.....	2
5. Les modes de sollicitation.....	3
6. Plainte.....	3
7. Sanction.....	3
8. Annexe 1.....	4-5

1. Préambule

Conformément à l'article 573.3.1.2 de la loi sur les cités et villes, la Régie incendie des Monts doit présenter annuellement un rapport concernant l'application de gestion contractuelle.

2. Objet

Ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Régie en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son Règlement sur la gestion contractuelle.

3. Le règlement sur la gestion contractuelle

En vertu de l'article 278 de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, les politiques de gestion contractuelle des organismes municipaux sont réputées des Règlements sur la gestion contractuelle, et ce depuis le 1^{er} janvier 2018.

La Régie incendie des Monts a adopté son règlement de gestion contractuelle le 1^{er} mars 2018 et elle n'a apporté aucune modification à ce règlement depuis sa création.

4. Octroi de contrats

La Régie tient à jour sur Internet la liste des contrats qu'elle conclut et qui comportent une dépense d'au moins 25 000\$. Cette liste est publiée, conformément à la loi, sur le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement.

Également, tel que requis par la Loi, la Régie présente la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

Voir en Annexe 1 le sommaire des contrats de plus de 25 000\$ octroyés par la Régie en 2021.

5. Les modes de sollicitation

La Régie peut conclure des contrats selon les quatre principaux modes de sollicitations possibles : le contrat conclu de gré à gré; le contrat conclu à la suite d'une demande de prix par écrit; le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs; ou le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public. Pour déterminer le mode de sollicitation à utiliser, la Régie tient compte de l'estimation de la dépense du contrat qu'elle désire octroyer ainsi que des dispositions législatives et réglementaires à cet égard.

6. Plainte

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

7. Sanction

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Rapport déposé lors de la séance du 5 mai 2022.



Annexe 1

Contrats de plus de 2 000 \$ totalisant plus de 25 000 \$ par fournisseur Du 2021-01-01 au 2021-12-31

Fournisseur	Description	Montant facturé	
ARÉO-FEU	Réparation aprias	402.41\$	
	Réparation aprias	429.72\$	
	Rparations camion #223	18 018.86\$	
	Rparations camion #223	4 128.64\$	
	Réparation aprias	511.92\$	
	Pour bump test casernes #22 et #25	805.97\$	
	Réparation aprias	678.35\$	
	2e poche radio pour habits de combat	584.30\$	
	Habits de combat - 12 manteaux & 12 pantalons	33 946.69\$	
	Réparation aprias	1 188.21\$	
	Pour station altair 4X	442.65\$	
	Banc essai APRIA 2021	7 473.39\$	
	Crédit en lien avec réparations sur le camion #223	(402.41\$)	
	Pour réparer 4 gaz	75.31\$	
	Réparation aprias défectueux	1 431.44\$	
	Pieces pour porte du camion #223	1 593.85\$	
	Pour remplacer porte du camion #223	172.46\$	
	Réparation 4 gaz	206.96\$	
	4 poignées de porte pour camion #223	249.31\$	
	Réparation aprias	2 204.30\$	
	Total pour le fournisseur : ARÉO-FEU :	74 142.33\$	
	FQM Assurances inc.	Assurances du 2021-07-14 au 2022-07-14	59 856.26\$
		Assurances du 2021-07-14 au 2022-07-14	1 656.80\$
		Total pour le fournisseur : FQM Assurances inc. :	61 513.06\$
	Municipalité de Lantier	Loyer Janvier 2021	2 341.45\$
		Loyer Février 2021	2 341.45\$
		Loyer Mars 2021	2 341.45\$
Loyer avril 2021		2 341.45\$	
Loyer Mai 2021		2 341.45\$	
Loyer Juin 2021		2 341.45\$	
Loyer Juillet 2021		2 341.45\$	
Loyer Août 2021		2 341.45\$	
Loyer Septembre 2021		2 341.45\$	
Loyer Octobre 2021		2 341.45\$	
Loyer Novembre 2021		2 341.45\$	
Loyer Décembre 2021		2 341.45\$	
Total pour le fournisseur : Municipalité de Lantier :		28 097.40\$	
Municipalité de Val-Morin	Loyer Janvier 2021	2 514.03\$	
	Loyer Février 2021	2 514.03\$	
	Loyer Mars 2021	2 514.03\$	
	Loyer avril 2021	2 514.03\$	
	Loyer Mai 2021	2 514.03\$	
	Loyer Juin 2021	2 514.03\$	
	Loyer Juillet 2021	2 514.03\$	
	Loyer Août 2021	2 514.03\$	
	Loyer Septembre 2021	2 514.03\$	
	Loyer Octobre 2021	2 514.03\$	
	Loyer Novembre 2021	2 514.03\$	
	Loyer Décembre 2021	2 514.03\$	
	Total pour le fournisseur : Municipalité de Val-Morin :	30 168.36\$	
Nautic & Art inc.	Remboursement dépôt 10% bateau Nautic & Art NAV 19HD-C	4 438.04\$	
	Bateau Nautic et Art NAV 19HD-C	44 380.35\$	
	Total pour le fournisseur : Nautic & Art inc. :	48 818.39\$	
Ville Sainte-Agathe-des-Monts	Loyer Janvier 2021	5 731.25\$	
	Loyer Février 2021	5 731.25\$	
	Taxes municipales 2021 versement 1/6 ; 198 Boul Norbert-Morin, SADM	664.22\$	
	Taxes municipales 2021 versement 1/6 ; 303 route 329 Nord, SADM	409.27\$	
	Taxes municipales 2021 versement 1/6 ; 403-405 St-Denis, SADM	883.94\$	
	Loyer Mars 2021	5 731.25\$	
	Loyer avril 2021	5 731.25\$	
	Taxes municipales 2021 versement 2/6 ; 198 Boul Norbert-Morin, SADM	664.22\$	
	Taxes municipales 2021 versement 2/6 ; 303 route 329 Nord, SADM	409.27\$	
	Taxes municipales 2021 versement 2/6 ; 403-405 St-Denis, SADM	883.94\$	
	Loyer Mai 2021	5 731.25\$	
	Taxes municipales 2021 versement 3/6 ; 198 Boul Norbert-Morin, SADM	664.22\$	
	Taxes municipales 2021 versement 3/6 ; 303 route 329 Nord, SADM	409.27\$	
	Taxes municipales 2021 versement 3/6 ; 403-405 St-Denis, SADM	883.94\$	
	Loyer Juin 2021	5 731.25\$	



Annexe 1

Contrats de plus de 2 000 \$ totalisant plus de 25 000 \$ par fournisseur Du 2021-01-01 au 2021-12-31

Fournisseur	Description	Montant facturé
	Loyer Juillet 2021	5 731.25\$
	Taxes municipales 2021 versement 4/6 ; 198 Boul Norbert-Morin, SADM	664.22\$
	Taxes municipales 2021 versement 4/6 ; 303 route 329 Nord, SADM	409.27\$
	Taxes municipales 2021 versement 4/6 ; 403-405 St-Denis, SADM	883.94\$
	Loyer Août 2021	5 731.25\$
	Taxes municipales 2021 versement 5/6 ; 198 Boul Norbert-Morin, SADM	664.22\$
	Taxes municipales 2021 versement 5/6 ; 303 route 329 Nord, SADM	409.27\$
	Taxes municipales 2021 versement 5/6 ; 403-405 St-Denis, SADM	883.94\$
	Loyer Septembre 2021	5 731.25\$
	Loyer Octobre 2021	5 731.25\$
	Taxes municipales 2021 versement 6/6 ; 198 Boul Norbert-Morin, SADM	664.28\$
	Taxes municipales 2021 versement 6/6 ; 303 route 329 Nord, SADM	409.26\$
	Taxes municipales 2021 versement 6/6 ; 403-405 St-Denis, SADM	883.82\$
	Loyer Novembre 2021	5 731.25\$
	Loyer Décembre 2021	5 731.25\$
	Total pour le fournisseur : Ville Sainte-Agathe-des-Monts :	80 519.51\$
Total des contrats de plus de 2 000 \$ et totalisant plus de 25 000 \$ par fournisseur du 2021-01-01 au 2021-12-31 :		323 259.05\$

Contrats de plus de 25 000\$ Du 2021-01-01 au 2021-12-31

Fournisseur	Description	Montant du contrat	Contrat conclu le
Nautic & Art inc.	Bateau Nautic et Art NAV 19HD-C	44 380.35\$	2021-05-06
ARÉO-FEU	Habits de combat neufs 2021	30 411.00\$	2020-10-07
Alliance Ford inc.	Véhicule Ford F-150 2022 #823	63 875.51\$	2021-12-02
Total des contrats de plus de 25 000\$ du 2021-01-01 au 2021-12-31 :		138 666.86\$	